



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 17 sept. ❖ 15 oct.
- ❖ 12 nov. ❖ 3 déc.

BIBLI-O-BUS - les vendredis
vers la salle communale 14h-17h

- 18 sept. ● 16 oct.
- 13 nov. ● 11 déc.



Marché de Meinier

Les jeudis de 16h à 19h

Présence des sociétés meynites

- **Jeudi 29 octobre**
Tennis Club de Meinier

Dictée de Pierre - local des
aînés, bât. collectif à 8h30 :

- 22 sept. ● 6+27 oct.
- 10+24 nov. ● 8+22 déc.

ENCOMBRANTS à déposer
avant 7h ou la veille dès 17h :

- 30 sept. ● 28 oct.
- 25 nov. ● 16 déc.

Infos déchets : www.espacetri.ch

Fontaine de Corsinge : **EAU NON POTABLE !**

ATTENTION : Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (Etat de Genève) a effectué récemment un contrôle de la fontaine sise sur la route de Corsinge et le résultat de ces analyses a mené à la constatation que l'eau était **impropre à la consommation**, donc **NON POTABLE !** Nous avons apposé une affichette provisoire pour informer les promeneurs et sommes dans l'attente de la plaquette définitive que le service susmentionné va nous faire parvenir, pour la fixer sans délai de manière pérenne sur cette fontaine. **Sans autre indication, l'eau de nos fontaines est potable.**



Lutte contre le feu bactérien

Pour donner suite au Meinier infos de juillet dernier relatif au feu bactérien, nous vous informons que **Mme Sophie Deville & M. Jean-Paul Chanel**, de la société **Oh ! Quel beau jardin**, ☎ 079 402 10 76, ont été mandatés par la Commune de Meinier pour procéder à des contrôles dans les propriétés dans lesquelles des arbres pourraient être infectés par le feu bactérien. Si vous êtes concerné-e-s, ils seront donc prochainement amenés à vous rendre visite. Les coûts sont pris en charge par la Commune.



bouquet floral contaminé sur pommier

Nous vous remercions de leur réserver bon accueil.

Rapport administratif et financier

Le **Rapport administratif 2019-2020 et financier 2019** sera en ligne fin septembre sur notre site internet ici :

<https://www.meinier.ch/politique/archives/rapports-administratifs-et-financiers>

NB : Il n'est distribué à la population qu'à la clôture de la 1^{ère} année d'une nouvelle législature ; les autres années, hormis l'envoi à certaines administrations officielles, il n'est disponible que sur internet (sauf quelques exemplaires papier disponibles à la Mairie).

Animaux et circulation : ralentissez !

⊕ Nettoyage du Lac ⊕ Mérite meynite

Voir au VERSO

Danger animaux – Ralentissez !

Affolement, freinage à fond – mais trop tard ! Chaque année, des milliers d'animaux sauvages et domestiques meurent sur nos routes. Mais, de temps à autre, l'homme n'en est pas quitte pour la peur ; une centaine de personnes sont blessées chaque année dans des collisions avec des animaux. Les dommages aux véhicules s'élèvent à plus de 25 millions de francs par an.

Automobilistes, comme le préconise la Protection suisse des animaux dans sa récente campagne, soyez donc attentifs aux animaux sur les routes, bon nombre de ces accidents ainsi que leurs conséquences parfois tragiques pourront ainsi être évités.



Nettoyage annuel du lac Léman

Chaque année, le club **Aqua-Diving**, avec la participation de **Scuba-Dream & Traveldream**, organise le nettoyage du lac. Cette année, il aura lieu

Samedi 19 & Dimanche 20 septembre
Rendez-vous aux Bains des Pâquis dès 9h00.

Inscriptions et renseignements :

www.aqua-diving.ch/inscriptionsNdL ou sur www.nadl.ch.

Soyons nombreux pour cette belle action en faveur de l'environnement !

Mérite meynite

Depuis 2017, Meinier manifeste sa reconnaissance aux meinites qui se sont distingués en leur décernant un « Mérite meynite ». Les Autorités souhaitent ainsi récompenser des citoyennes ou citoyens, sociétés, associations ou groupements qui contribuent positivement à la vie de la Commune ainsi qu'à son rayonnement et qui se sont particulièrement distingués notamment dans les **domaines sportif, culturel, économique ou social**.



Règlement, informations et inscription : <https://www.meinier.ch/administration/formulaires-documents/merite-meynite>

Délai de dépôt des candidatures : **1^{er} novembre 2020.**

COVID-19 / HOTLINE Genève : ☎ 022 427 88 00

Ligne dédiée aux urgences non vitales, ouverte 7j./7 et 24h/24.

Elle vise à décharger le 144 qui continue à traiter les urgences vitales.

Informations récentes et mises à jour :

- ➔ <https://ofsp-coronavirus.ch/>
- ➔ www.ch.ch/fr/coronavirus
- ➔ www.ge.ch/nouveau-coronavirus-covid-19-ex-2019-ncov

